



Rentrée 2023



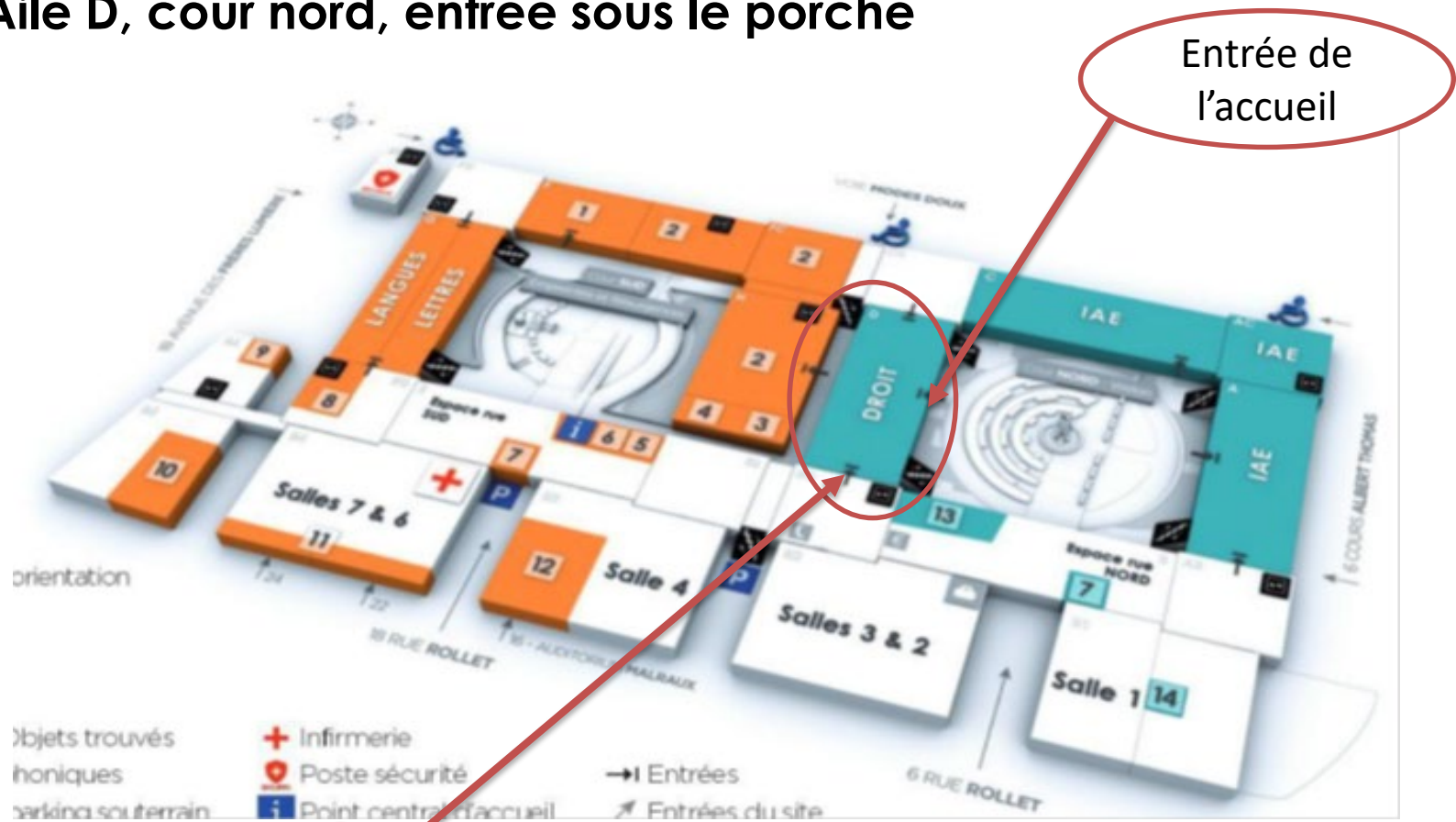
FACULTÉ DE **DROIT**
Infos complémentaires (service etc.)





Scolarité de la Licence en droit et des parcours s'y rattachant

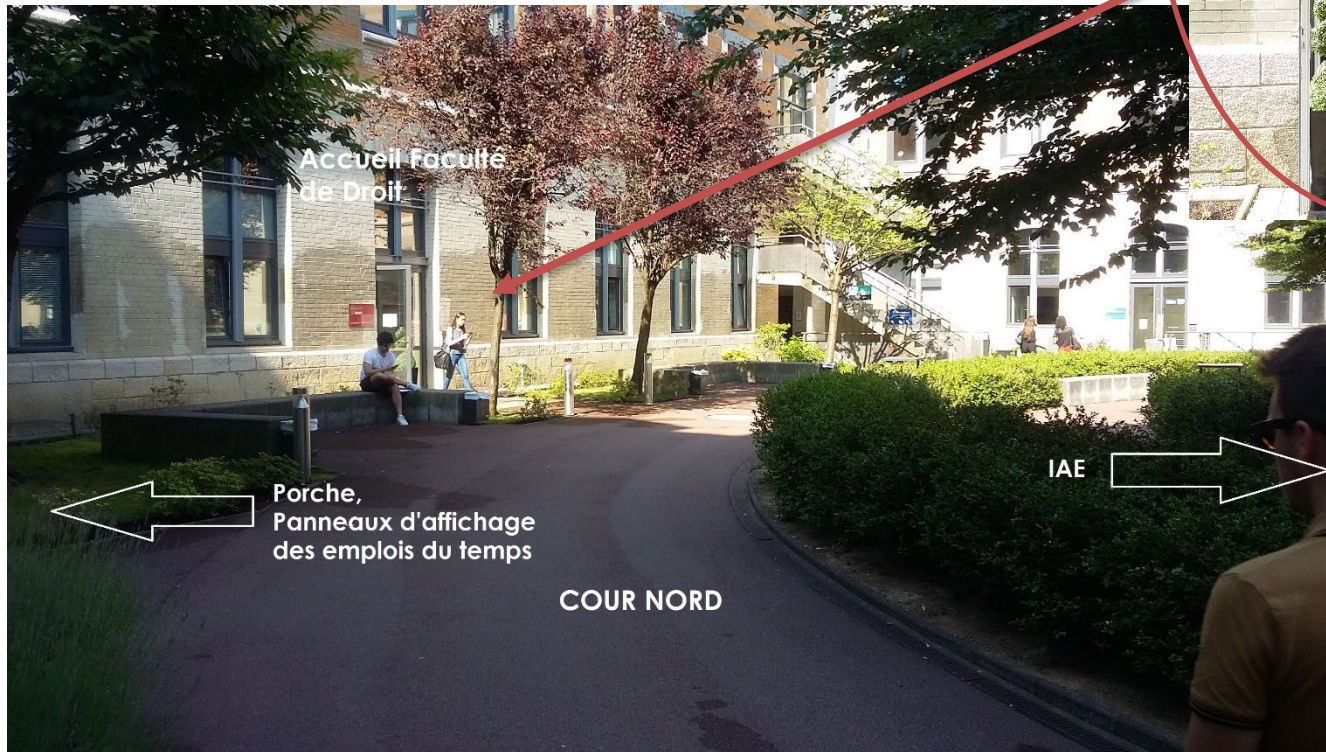
- Aile D, cour nord, entrée sous le porche





Scolarité de la Licence : où nous trouver ?

- **Accueil** : Entrée par la cour nord





Scolarité de la licence

- **Accueil physique** : voir les horaires sur la porte vitrée
 - **A privilégier**
- **E-mail** : scol-lic-droit@univ-lyon3.fr
 - **A privilégier**
- **Accueil téléphonique de la licence** :
04 78 78 77 25



Contacts à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant



Scolarité de la licence : nous contacter

- Utilisez **l'adresse institutionnelle** et consultez-la régulièrement :

Prenom.nom@univ-lyon3.fr

- Faciliter les échanges : j'indique mon numéro étudiant et j'identifie mon parcours

La scolarité ne répondra pas à des mails envoyés d'une autre adresse

- Pensez à faire un **renvoi vers votre messagerie personnelle** s'il le faut



Documents indispensables pendant votre scolarité

 UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DE DROIT

GUIDE **PRATIQUE**

de l'étudiant en Licence

- MES CONTACTS
- MES SERVICES
- MES COURS
- MES EXAMENS
- LA POURSUITE DE MES ÉTUDES

le Guide pratique de l'étudiant


UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN




UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Documents indispensables pendant votre scolarité



REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS
DU PARCOURS DROIT DE LA LICENCE
MENTION DROIT
DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION
PARCOURS DROIT
CAMPUS LYON & BOURG-EN-BRESSE
ANNEE 2023-2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L. 713-9 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;

Vu les statuts de la Faculté de droit ;

Vu la Charte des examens de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 16 juin 2023 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 27 juin 2023.

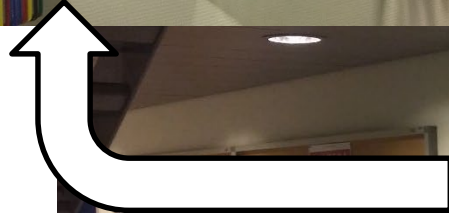
Observation : Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence, à compter de la rentrée universitaire 2023-2024.

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.

**Premier texte réglementaire à lire :
règlement de scolarité et d'examens !**



Affichage du règlement de scolarité et d'examens





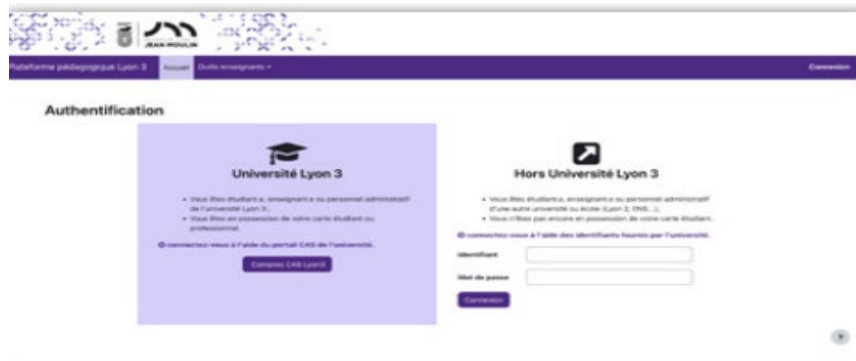
Outils pédagogiques

- **Salle des bornes d'impression** : sous porche aile D
- 230 copies peuvent être imprimées

Procédure à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant



- **Plateforme pédagogique MOODLE** : mes fiches de TD, des supports de cours, des exercices en ligne



Outils pédagogiques

Intranet étudiant NET 3 : des services numériques personnalisés en ligne

ME CONNECTER : <http://net3.univ-lyon3.fr/> avec mon numéro étudiant et mon mot de passe

The screenshot shows the 'Intranet Étudiant Net3' interface. At the top, there is a navigation bar with the University of Lyon III logo and menu items: 'Outils et services', 'Ressources', 'Mon UFR / Institut', and 'Mon espace'. Below this is a secondary navigation bar with 'UNIVERSITÉ', 'ÉTUDES', 'VIE ÉTUDIANTE', 'INTERNATIONAL', and 'BIBLIOTHÈQUES'. A search bar is on the right. The main content area features a large image of students and a sidebar menu. The main content is organized into several sections: 'Scolarité' with sub-sections 'Emploi du temps' and 'Examens'; 'Démarches et procédures'; 'Sections disciplinaires'; 'MÉMO | Scolarité'; 'À télécharger' (with links for university calendars and regulations); and 'Étudiants en situation de handicap'.

Infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant



Outils pédagogiques

Intranet étudiant NET 3 : des services numériques personnalisés en ligne

- **Portail Scolarité** :

- Certificat de scolarité,
- Connaissance des groupes de TD,
- Emploi du temps des TD et des CM,
- Planning et places d'examens
- Relevés de notes

Infos à retrouver dans le
Guide pratique de
l'étudiant

- **Messagerie universitaire** : à consulter impérativement car seule messagerie utilisée pour diffuser des informations essentielles à ma scolarité (inscription aux consultations de copies, planning de distribution des étiquettes d'anonymat, dates de changement d'option ou de demande de dispense d'assiduité...)

Matières licence en droit

- **STRUCTURATION MAJEURE DROIT/MINEURE DROIT**
- MAJEURE ANNUELLE : 40 crédits ECTS

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière
	CM	TD		
Unité fondamentale				32 ECTS
Introduction générale au droit	24h		3	3
		7h30	0	
Droit civil	72h		7	11
		30h	4	
Droit constitutionnel	72h		7	11
		30h	4	
Histoire du droit	72h		7	7
Unité transversale				8 ECTS
Anglais juridique	33h			4
Recherche documentaire		1h30		2
Outils numériques et Projet personnel et professionnel	2h			2



Matières licence en droit

MINEURE SEMESTRIELLE : 10 crédits ECTS

Semestre 1 :

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière
	CM	TD		
Histoire du droit		7h30		2
Introduction à la science politique	24h			2
Institutions administratives	24h			3
Institutions juridictionnelles	24h			3



Matières licence en droit

MINEURE SEMESTRIELLE : 10 crédits ECTS

Semestre 2 :

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière
	CM	TD		
Histoire du droit		7h30		2
Économie	24h			2
Institutions européennes	24h			3
Institutions et relations internationales	24h			3



Calendrier universitaire de la licence

calendrier à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant et sur le site internet de la Faculté

Calendrier des semestres impairs (S1, S3, S5)	
Début des cours de L1	Lyon : lundi 4 septembre (matin : pré-rentrée) (Les autres cours débutent le lundi 18 septembre) Bourg : mardi 5 septembre <u>Examen terminal anticipé obligatoire le 7 octobre</u>
Début des cours de L2 Début des cours de L3	lundi 4 septembre
Cours magistraux (12 semaines)	L1 : Du lundi 4 septembre au samedi 2 décembre L2 : du lundi 4 septembre au samedi 25 novembre L3 : du lundi 4 septembre au samedi 25 novembre
Travaux dirigés pour les L1	du lundi 25 septembre pour le droit civil et le droit constitutionnel au samedi 9 décembre TD recherche documentaire : du 12 septembre au 11 décembre 2023
Travaux dirigés (10 semaines) pour les L2/L3	du lundi 11 septembre au samedi 25 novembre TD recherche documentaire : DATES A DETERMINER
Vacances toussaint	Du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre
Rattrapages et/ou semaine de révision	L1 : du lundi 11 au samedi 16 décembre L2, L3 : du lundi 27 novembre au samedi 2 décembre
Examens terminaux des semestres impairs	L1 : Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre L2 : du lundi 4 au jeudi 21 décembre 2023 et du jeudi 4 au vendredi 5 janvier 2024 L3 : du lundi 4 au mercredi 20 décembre
Vacances de Noël	Du jeudi 21 décembre au mercredi 3 janvier 2024 inclus
Date limite Jury de délibération pour L3	jeudi 15 février 2024 Lyon mercredi 14 février 2024 pour Bourg



Calendrier universitaire de la licence

Cours magistraux (CM) : Du lundi 4 septembre au samedi 2 décembre et du jeudi 4 janvier au samedi 30 mars 2024

1^{er} cours = Introduction générale au droit :

CM : semaine du 4 et 11 septembre

TD : semaine du 11 et 18 septembre

A noter : les autres cours débutent la semaine du 18 septembre

**Examen Introduction générale au droit :
samedi matin 07 octobre 2023**

29/10/2023 au 05/11/2023 : Vacances Toussaint



Enseignements : les groupes

Cinq groupes (séries) découpés par ordre alphabétique (nom de famille ou nom de jeune fille pour les femmes mariées) :

- **Groupe 1 (Série A)** de **A à BE**
- **Groupe 2 (Série B)** de **BF à F**
- **Groupe 3 (Série C)** de **G à M**
- **Groupe 4 (Série D)** de **N à Z**
- **Groupe 5 (Série E)** **parcours science politique et droit/philosophie**

Plus d'infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant

A NOTER :

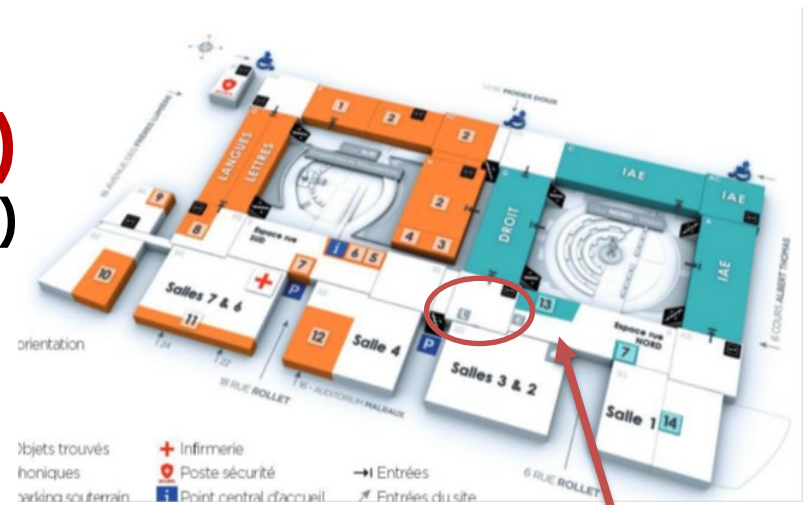
- **Aucun changement de série n'est accordé.**
- **Emplois du temps et enseignants différents selon le groupe**



Enseignements : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD)

Les cours magistraux (CM)

- Emplois du temps Par groupe (série)
- Pas de contrôle d'assiduité
- Les modifications sont affichées régulièrement



Sous le porche de la Faculté de Droit Et sur l'intranet





Enseignements : les travaux dirigés (TD)

Les travaux dirigés (TD) :

- **Début : semaine du 25 septembre (sauf pour le TD d'introduction générale au droit début : semaine du 11/09)
Du 25/09 au 9/12/2023 et du 15/01 au 30/03/2024**
- **En classe de 36/37 étudiants maximum**
- **Répartition aléatoire mais possibilité d'échanger de groupe avec un autre étudiant**

Plus d'infos dans le
Guide pratique de
l'étudiant



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

Emplois du temps TD :

- Emploi du temps type par n° de groupe
- Les modifications sont affichées régulièrement



Sous le porche de
la Faculté de Droit
Et sur l'intranet



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

- Présence obligatoire à chaque séance de TD.
- **Toute absence doit impérativement être justifiée par mail auprès du chargé de TD dans un délai maximum de 15 jours à compter du jour de l'absence**

Contrôle d'assiduité à chaque séance :

- **L'étudiant comptant une absence non justifiée dans une matière à travaux dirigés au cours d'un semestre est considéré comme défaillant dans ce TD (« Abs » = Absent).**
- **Si pas de justification = moyenne de TD non calculée = « RNC » (résultat non calculé) sur relevé de notes.**

Plus d'infos à retrouver
dans le Guide pratique
de l'étudiant



Enseignements : les travaux dirigés (TD)

- **ETUDIANTS BOURSIERS** : absence non justifiée = **ordre de reversement du CROUS de l'intégralité de la bourse** courant mars : il sera alors trop tard pour justifier ses absences
- **REGIME SPECIAL** : dispense d'assiduité totale ou partielle sur **présence de justificatif et selon certains cas** :
La dispense d'assiduité vaut pour l'année, lorsque la matière pour laquelle elle est demandée est annuelle, pour le semestre lorsque la matière pour laquelle elle est demandée est semestrielle.
Formulaire à remplir : avant le 15 octobre pour le semestre impair et l'année, avant le 15 février pour le semestre pair.



Enseignements : spécificités

Bibliothèque universitaire :

- **1 Escape visite BU Manufacturium : obligatoire en ligne** sur Plateforme pédagogique Moodle (contrôle assiduité)
- **1 TD Maîtrise de l'information du 12/09 au 11/12 : obligatoire en ligne** sur Plateforme pédagogique Moodle (contrôle assiduité)
- 2 crédits ECTS affectés
- Absence non justifiée au module Maîtrise de l'information = ABSENT (« Abs »). Session de rattrapage organisée.

Examens

Deux types d'examens :

- Examens de contrôle continu dits « **semi-partiels** » dans le cadre des TD
- Examens terminaux dits « **partiels** » dans le cadre des CM
- Périodes d'examens :
 - 1^{re} période : décembre 2023 = **18/12 au 22/12/2023**
 - 2^e période : avril-mai 2024 = **08/04 au 07/05/2024**
 - Seconde chance : juin 2024 = **17/06 au 28/06/2024**

Plus d'infos sur le règlement de scolarité et d'examens



Examens

Les SEMI-PARTIELS dans le cadre des TD : précisés par les chargés de TD en séance. Nature de l'épreuve précisée par les enseignants en CM

- **Attention** : si absence au semi-partiel une épreuve de remplacement est organisée sur présentation d'un justificatif aux chargés de TD. L'étudiant doit s'informer de la date de cette épreuve de remplacement.

Plus d'infos à retrouver sur le règlement de scolarité et d'examens et le guide pratique de l'étudiant

Examens

- Planning :
- Affiché environ un mois à l'avance
- Sur les panneaux au sein de la sc
- Sur l'intranet de l'étudiant
- A l'accueil





Examens

Infos à retrouver dans le
Guide pratique de
l'étudiant

- **Bilan intermédiaire : à compléter**
- **Délibération de jury** : après les délibérations, aucune demande de réexamen de mes copies ou de prise en compte d'une situation particulière ne peut plus intervenir. Le jury ne peut plus se réunir à nouveau car il a épuisé ses compétences et personne, pas même le Doyen ni le Président de l'Université, ne peut plus modifier mes résultats.
- **Relevé de notes : disponibles uniquement sur l'Intranet**
- **Organisation de consultation de copies collective : information transmise sur le mail universitaire**



Services au sein de l'Université

- **Services des sports** : mezzanine cour sud (face aux amphis G-H-I)
- **Service médecine préventive** : à indiquer
- **Assistantes sociales du CROUS** : à indiquer
- **Pôle handicap** : indispensable pour bénéficier d'aménagement des examens : situé à gauche, entre les cours nord et sud handicap@univ-lyon3.fr
- **Service d'information et d'orientation (SCUIO-IP – CIDO)** : cido@univ-lyon3.fr
- **Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)** : Stages (Plateforme U3e : u3e@univ-lyon3.fr)
- **Centre de compétences en langues** : Salle 219
- **et bien d'autres.....**

A retrouver sur le site internet de Lyon 3 et sur le Guide pratique de l'étudiant



Réunions rentrée parcours spécifiques de la licence en droit

- **Droit/prépa IEP Chartreux** : mardi 12 septembre 2023 de 14h à 15h30 en salle 2
- **Droit/prépa ENS Rennes D1** : mardi 8 septembre à 11H en salle 302
- **Droit accès santé (LAS)** : jeudi 21 septembre 11H – Amphi J
- **Ecole de la réussite** : lundi 4 septembre à 11H
- **Droit PILP** : en attente
- **Droit/finance** : en attente



DATES A RETENIR

- **Jeudi 14 septembre de 10H à 16H** : journée d'accueil des étudiants à l'Université
Programme disponible sur le site internet de l'Université

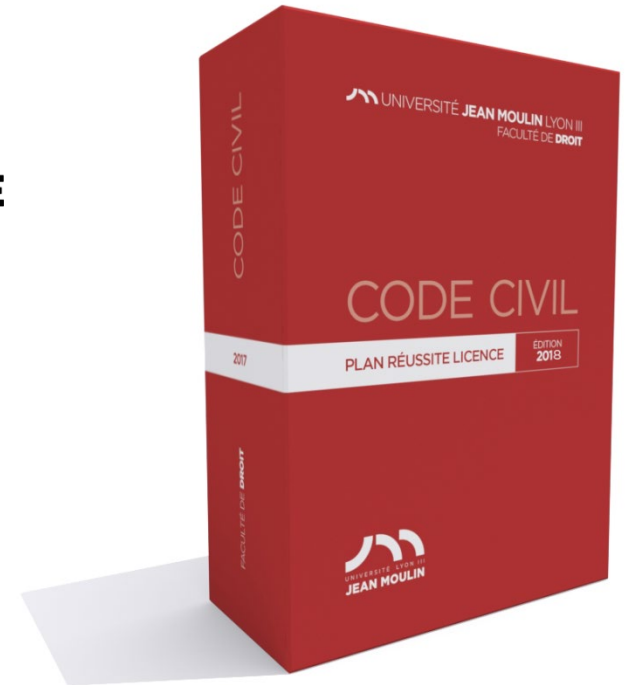
- **Lundi 25 septembre à 17H30 Amphi A et B** :
Séance d'information par l'Assesseur en charge de la licence sur les nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCC) entrant en vigueur sur l'année 2023-2024



ETUDIANTS BOURSIERS DE PREMIÈRE ANNÉE :

LA FACULTÉ DE DROIT VOUS ACCOMPAGNE

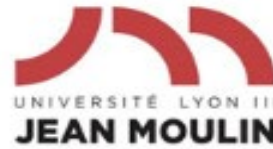
La Faculté de droit offre pour la rentrée 2023 à ses **étudiants boursiers de première année un Code civil Dalloz Edition Limitée**



La date de remise des ouvrages vous sera communiquée sur votre adresse de **messagerie institutionnelle** (nom.prenom@univ-lyon3.fr).



FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

